

Ordonné : que l'Exhibit "A 15," plan des travaux du havre de Québec, ainsi qu'un plan du bassin de radoub d'Esquimalt, soient imprimés comme une partie de l'appendice n° 3 à la preuve.

M. Edmond Giroux, président du bureau des commissaires du havre de Québec, est assermenté, interrogé et transquestionné, puis dispensé de se présenter de nouveau. Au cours de son interrogatoire, trois lettres et une copie faite par un notaire du contrat de dragage entre les commissaires du havre de Québec et MM. Larkin, Connolly et Cie, en 1885, sont classées et marquées comme Exhibits "H 16" à "K 16" inclusivement.

M. William Rae, membre du bureau des commissaires du havre de Québec, est assermenté, interrogé, puis dispensé de se présenter de nouveau.

M. J. Bell Forsyth, membre du bureau des commissaires du havre de Québec, est assermenté, interrogé, puis dispensé de se présenter de nouveau.

M. R. H. Smith, membre du bureau des commissaires du havre de Québec, est renvoyé sans être interrogé.

M. Michael Flynn, de Québec, est assermenté et interrogé par M. Stuart, C.R. L'interrogatoire plus détaillé du témoin est remis à demain.

Ordonné : que M. Augustin Gaboury, de Québec, remette au greffier les copies des minutes de la Compagnie de navigation à vapeur du Saint-Laurent, et qu'il soit dispensé de se présenter de nouveau.

Le comité s'ajourne ensuite jusqu'à demain, à 10.30 du matin.

Certifié.

WALTER TODD,
Greffier du comité.

VENDREDI, 7 août 1891.

Le comité se réunit à 10.30 du matin.

PRÉSENTS :

Messieurs Girouard, président,

Amyot,	Dickey,	McDonald (<i>Victoria</i>)
Beausoleil,	Flint,	McLeod,
Chapleau,	Fraser,	Mills (<i>Bothwell</i>),
Choquette,	German,	Mulock,
Costigan,	Girouard,	Ouimet,
Curran,	Langelier,	Tarte,
Daly,	Lavergne,	Tupper,
Davies,	Lister,	Weldon,
Desjardins (<i>L'Islet</i>),	Masson,	Wood (<i>Brockville</i>).—28.

Les minutes d'hier sont lues et approuvées.

Ordonné, Que M. Téléphore Normand soit dispensé de se présenter de nouveau.

L'honorable John Hearn, de Québec, est assermenté et interrogé, puis dispensé de se présenter de nouveau.

La transquestion de l'honorable Thomas McGreevy est reprise.

A 1 heure, le comité se retire.

3.30 heures du soir.

La transquestion de l'honorable Thomas McGreevy est reprise.

M. Geoffrion, C. R., classe une réponse spéciale du plaignant au premier plaidoyer dans l'affaire de Thomas McGreevy contre R. H. McGreevy, et elle est marquée comme Exhibit "L 16."